Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 429

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261572

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de revision de la Constitution pour l'étude desquels une sous-Commission présidée par Mme Leuch a été nommée, et enfin, et surtout, la grosse question de la grande « Journée des femmes suisses pour la démocratie ». Deux courants très nets se sont manifestés dans le Comité: celui des Romandes, qui auraient voulu que cette journée eût lieu au Grutli, du moins aux bords du lac de Lucerne, comme un symbole, qui frapperait vivement l'opinion publique; et celui des Suisses allemandes, qui jugeaient cette proposition enfantine et théâtrale, et réclamaient cette manifestation pour Berne, en tant que ville fédérale. De grosses difficultés d'ordre pratique pour l'organisation d'une « Journée » au Grutli ou à Lucerne aidant, c'est ce dernier courant qui a fini par l'emporter, et la « Journée des Femmes suisses pour la Démocratie » a été fixée au dimanche 28 octobre à Berne, et une sous-Commission désigné pour préparer un projet de programme qui sera soumis au Comité.

Nous aurons à bien des reprises l'occasion d'en reparler, et nous ne manquerons pas de tenir nos lectrices au courant du développement que prend l'activité du Groupement dans notre pays.

E. Gd.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

Le groupe lausannois de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 17 mai, au Lyceum, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate, son assemblée générale annuelle.

Durant l'exercice écoulé, le groupe a poursuivi son œuvre d'instruction et d'éducation civique des femmes; à côté des séances mensuelles, il a organisé deux cours qui ont obtenu un grand succès: tout d'abord un cours de discussion, en petit comité, consacré à des questions actuelles, qui a été fort utile aux participantes, et un cours donné par Mlle Anna Martin (Berne), qui avait attiré un très nombreux public dans la petite salle de la Maison du Peuple. Cet effort sera poursuivi l'an prochain.

Il a fallu enregistrer, comme dans toute Association, une diminution regrettable du nombre des membres due aux difficultés actuelles, — tant de personnes tournent et retournent une pièce de deux francs avant de la dépenser, — et aussi à l'apparente inutilité des efforts suffragistes. Il ne faut cependant pas oublier que le temps travaille pour le suffrage féminin, et que son avènement se rapproche. M. Haeberlin, en mettant en ordre son bureau avant de quitter le Conseil fédéral, a retrouvé au fond d'un tiroir la pétition de 1929, où 249.237 hommes et femmes demandaient à l'Assemblée fédérale d'introduire dans la Constitution une disposition reconnaissant aux femmes les droits politiques aux mêmes conditions qu'aux hommes; et il l'a transmise à son successeur, M. Baumann, avec un préavis négatif, bien entendu.

Les comptes, présentés par Mme Emile Béranger, vérifiés par M. F.-C. Hoguer, architecte, et Mlle R. Jaquier, ont été approuvés, ainsi qu'une suggestion des vérificateurs demandant une plus stricte économie en vue de la prochaine campagne que nécessitera la revision de la Constitution fédérale. Le total des dépenses est de 1468 fr. 50; la publicité y figure pour 505 fr. 50, alors que les cotisations ne rapportent que 899 fr.

Mme Bl. Ries-Bataillard a présenté un court rapport sur la bibliothèque, qui, logée à l'Union des Femmes, met à la disposition des membres 120 livres les plus variés: doctrine, histoire, biographies, romans écrits par des femmes, etc.

La séance s'est terminée par une vivante causerie, où Mme Adèle Schreiber, vice-présidente de l'Alliance internationale pour le Suffrage féminin, ancienne députée au Reichstag, a retracé la vie extraordinaire et l'œuvre admirable de Florence Nightingale sur les champs de bataille de la Crimée.

S. B.

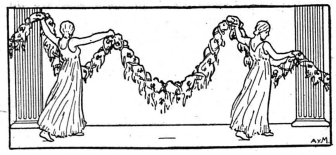

A travers les Sociétés

Chez les agricultrices vaudoises.

L'Association agricole des Femmes vaudoises s'est réunie, le jour de l'Ascension, à l'Ecole ménagère rurale de Marcelin-sur-Morges, sous la présidence de Mme Gillabert-Randin. La fabrication des confitures ménagères a dû être réorgasée et se fera dorénavant à Bussigny, sous la direction de Mme Fayet. Les concours de jardins suscitent un vif intérêt. L'Association participera pour la cinquième fois au Comptoir suisse, en septembre prochain. Des relations toujours plus suivies rapprochent l'Association des autres Sociétés féminines, ceci pour le grand bien de toutes.

Une causerie de Mlle Fr. Fonjallaz (Epesses) sur la journée de l'Union suisse des Paysannes, à Berne, sur l'écoulement des produits du sol, un exposé de Mlle B. Rouffy sur l'Ecole ménagère rurale de Marcelin qu'elle dirige, ont terminé la réunion.

S. B.

Femmes alpinistes.

Le Club suisse de femmes alpinistes, qui compte 39 sections avec un total de 3441 membres a tenu son assemblée de déléguées, les 12 et 13 mai, à Montreux, sous la présidence de Mlle Hürter, employée de banque, à Zurich, une présidente excellente, ferme et rapide. Gestion, comptes divers ont été approuvés sans discussion. Les organisations de jeunesse, la liberté de se rallier à la section de son choix, ont donné matière à quelque discussion.

La journée de dimanche a été consacrée à une excursion en autocars dans la région veveysanne et montreusienne, parmi les narcisses, qui a ravi les nombreuses Suissesses allemandes.

Un club qui marche bien, parfaitement administré, et qui fait de la bonne propagande.

S. B.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud

La XIXe Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud s'est tenue le 23 mai, à l'Hôtel de Ville d'Yverdon, sous la présidence de Mlle Fr. Fonjallaz (Epesses); les dix-sept Unions locales avaient envoyé des déléguées.

Mlle Fonjallaz a rappelé le livre d'or remis en témoignage de reconnaissance à Mme Couvreu-de Budé (Vevey), pendant dix-sept ans présidente de la Fédération, et résumé l'activité du Comité. Les problèmes posés par le chômage, les obstacles mis au travail de la femme, la réadaptation des chômeuses, le développement de l'enseignement ménager, ont préoccupé avant tout les diverses Unions. La Fédération a adhéré au Secrétariat suisse pour le travail ménager, au mouvement de « la Femme et la Démocratie »; elle a organisé avec succès la VIIe Journée des femmes vaudoises, contresigné avec *Pro Familia* et l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin une circulaire aux communes vaudoises, demandant la nomination de femmes dans les Commissions scolaires, signé une résolution pour la non-imposition des boissons non-alcooliques, et une requête au Grand Conseil demandant l'institution de tribunaux d'enfants. Elle a pris l'initiative de créer un lien souple et pratique entre les Associations féminines vaudoises en vue d'une collaboration plus intime, et de donner plus de poids à leurs revendications.

Les comptes, présentés par Mlle R. Jaunin (Avenches), ont été adoptés, et un article des statuts complété par un paragraphe prévoyant la nomination de membres d'honneur; Mlle Elisa Serment, fondatrice de la Fédération, et depuis dix-sept ans membre de son Comité, a été sur le champ acclamée membre d'honneur.

La question du service ménager venant ensuite à l'ordre du jour, Mlle Brenner (Genève) a expliqué comment l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses a été amenée, avec quatorze autres Associations féminines, à créer, à Saint-Gall, sous la direction de Mme Hausknecht, un secrétariat suisse des Associations suisses s'intéressant au service de maison, avec une succursale à Genève, que dirige Mlle Brenner. Ce secrétariat a pour but le développement de l'enseignement ménager, la réadaptation des chômeuses au travail ménager, et l'amélioration des conditions de travail du personnel de maison, cela en collaboration avec les autorités, l'Office fédéral du travail et l'Office suisse des professions féminines. L'enseignement ménager existe dans quinze cantons; à Berne sont en cours 250 contrats d'apprentissage ménager, et 300 maîtresses de maison sont prêtes à former des apprentes. Une conférence, convoquée à Berthoud, a discuté des salaires à donner aux apprentes; le cours d'instruction pour maîtresses d'apprentissage donné à Saint-Gall a remporté un plein succès.

La réadaptation des chômeuses se heurte à de grandes difficultés et a causé maintes déceptions; les personnes âgées ont beaucoup de peine à changer de métier; et cependant, si les femmes le voulaient, la question du chômage féminin serait résolue par cette réadaptation; la Suisse compte, en effet, 9921 chômeuses; or, l'an passé 5248 visas d'entrée ont été accordés à autant de femmes venant travailler en Suisse comme domestiques; avec les prolongations de séjour accordées aux étrangères travaillant en Suisse, on arriverait au chiffre de 9000. Des Associations féminines ont organisé des cours pour les chômeuses; des écoles ménagères ont offert des places à des chômeuses. L'établissement d'un contrat-type pour le personnel de maison soutiendrait grandement ces efforts, mais bouleverserait complètement les habitudes des maîtresses de maison.

La collecte du 1er août de cette année sera consacrée au développement de l'enseignement ménager par des subsides aux cours, aux examens de fin d'apprentissage, pour la formation et l'éducation de ménagères, de maîtresses de cours, pour des cuisines itinérantes, des conférences sur le travail, l'alimentation, etc. Il faut que cette collecte réussisse avec l'appui des Unions de femmes.

Mlle Perret (Lausanne) a parlé de la formation du personnel de maison et de l'apprentissage ménager ,qui se développe lentement dans le canton de Vaud. Elle a étudié les causes du discrédit dans lequel est tombé le travail ménager. Il est certain que les conditions de travail offertes aux domestiques ne sont pas toujours satisfaisantes -(logement, repas hâtifs, peu de liberté, etc.); mais tout compte fait, c'est un métier avantageux. Mlle Perret a montré les avantages du contrat, qui se termine par un examen, et qu'on a l'espoir de voir sanctionné officiellement.

Mlle G. Kernen, directrice de la Maison romande d'éducation « les Mûriers », à Grandson, a montré le bon travail fait dans cet établissement, qui reçoit des jeunes filles retardées, anormales les développe, leur apprend un métier, Mais que faire de celles qui sont incapables de se conduire seules dans la vie? Le Comité désire depuis longtemps créer pour elles une maison de patronage, où elles travailleraient à la buanderie par exemple. Mais l'argent manque.

Au déjeuner, servi à l'hôtel de la Prairie, Mme Paul Vodoz souhaita à toutes une poétique bienvenue; puis Mlle Fr. Fonjallaz excusa l'absence de toute autorité, appela de ses vœux la fondation d'un groupe à Yverdon, où les éléments nécessaires ne manquent pas. Puis, devant un très nombreux public, Mme DuBois (Neuchâtel) parla des hommes et des femmes de demain, les enfants d'aujourd'hui. qui vont se trouver devant cette terrible difficulté: trouver du travail. La génération actuelle vit dans le matérialisme; l'argent a pris une trop grande part dans les préoccupations. Le devoir de chacun est de réagir; les mères, les éducatrices auront à cœur d'élever des enfants faisant honneur au pays; cette féconde collaboration de la famille et de l'école permettra, au milieu des difficultés, des soucis, de cultiver l'idéal, de voir les belles et bonnes choses libéralement dispensées autour de nous. Il faudra apprendre aux jeunes à remplir les heures de loisir toujours plus nombreuses, montrer aux jeunes filles les joies du travail social.

Les possibilités de travail des Unions de femmes ont fait l'objet d'un intéressant exposé de Mme Berdoz (Moudon). Les Sociétés féminines sont le lieu où se forme, se développe l'esprit civique des femmes, d'où la nécessité de créer ces Unions, centre de travail, de développement moral. Les Unions de femmes ont révélé des talents, des bonnes volontés prêtes à s'employer; on y étudie toutes les questions intéressant la femme et l'enfant, le bien public; tant d'heureuses initiatives sont sorties des Unions de femmes; ce sont les pierres angulaires sur lesquelles repose tout le travail social; c'est là que les femmes apprennent à discuter, à parler; elles y trouvent un enrichissement intellectuel et moral, y développent la solidarité féminine, apprennent à penser aux Confédérées par l'intermédiaire de l'Alliance nationale de Sociétés féminines, aux femmes du monde entier par le Conseil international des femmes. Développons donc les Unions, multiplions-les; il devrait y en avoir au moins une par district.

Pour illustrer les dires de Mme Berdoz, les Unions de Nyon, par la voix de Mme Chappuis, de Morges, par la voix de Mme Jaillet-Besson, de Moudon, par la voix de Mlle M. Braillard, ont dit tout ce qu'elles ont fait pour l'éducation et l'instruction de leurs membres, les cours, les conférences organisés, le travail accompli pour soulager la misère, remédier au dénuement, aider les mères nécessiteuses, les sans-travail, les enfants malades, etc. Enfin, Mme Couvreu, présidente d'honneur, termina la séance en disant tout le plaisir qu'elle eut à présider, pendant dix-sept ans, la Fédération. Et il semble que l'appel adressé aux Yverdonnoises ait été entendu: dix femmes se sont inscrites pour créer à Yverdon une Union des femmes.

S. B.

Carnet de la Quinzaine

Dimanche 3 juin:

Genève: Soroptimist-Club. Course en autocar à l'Abbaye d'Haute-Combe (lac du Bourget, Savoie), pour y rencontrer des membres des Soroptimist-Clubs de Grenoble, Lyon et Chambéry.

Id. i d. Association genevoise des Femmes universitaires. Course à Thonon-Ripaille, et rencontre avec les membres de l'Association vaudoise. Pique-nique sur la grève et visite du château. Départ de la gare des Eaux-Vives en train, à 9 h. 58, et retour en bateau à 19 h. 05.

Lundi 4 juin:

Genève: Ouverture de la XIIe session de la Conférence Internationale du Travail. A l'ordre du jour: *Revision de la Convention sur le travail de nuit des femmes; réduction de la journée de travail; assurance et assistance-chômage; assurance- invalidité-vieillesse et décès; réparation des maladies professionnelles; emploi des femmes aux travaux souterrains dans les mines.*

Mercredi 6 juin:

Genève: Salle de conférences de l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes, 20 h. 30: Sixième et dernière conférence du Cours organisé par le Groupement genevois « La Femme et la Démocratie »: *La situation actuelle et la démocratie (la tragique situation actuelle a-t-elle pour cause la décadence de la démocratie? ou les suites de la guerre ont-elles ébranlé certaines démocraties?)*, par M. Edg. Milhaud, professeur d'économie politique à l'Université de Genève. Discussion. Cartes à l'entrée: 1 fr.

Mercredi 13 juin:

Genève: Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 20 h. 30: Assemblée générale du Groupement genevois « La Femme et la Démocratie ».

Samedi 16 juin:

Lausanne: Théâtre, salle du 1er étage. 15 h.: Réunion amicale de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Supérieure. Thé et célébration des dix ans d'existence de l'Association.

Id. Berne: Salle du Théâtre du Schänzli, 15 h.: XXIIIe Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin (voir le programme détaillé en 1re page).

Dimanche 17 juin:

Berne: Salle du Grand Conseil, 10 h. 15: Célébration des vingt-cinq ans d'anniversaire de l'Association suisse pour le Suffrage féminin (voir le programme détaillé en 1re page).

Jeanne VUILLIOMENET

T. COMBE

Sa vie, son œuvre

Une brochure : **Fr. 0,60**

Chez l'auteur: 7, Tête de Ran, La Chaux de Fonds
Envoi contre versement du prix au compte de chèques postaux : IV b, 1652.

ÉCOLE DE PUÉRICULTURE
DE GENÈVE 5548 X
CHEMIN DES GRANGETTES Tél 46.800

Formation d'infirmières de puériculture et de nurses diplômées par le Secrétariat de l'Ecole. - Placement dans tous les pays. - Belles situations pour jeunes filles cultivées. - Clinique d'accouchement. - Nouveaux cours.

SERVICES DE TABLE
FAIENCE DÉCORÉE 5209 X
23 pièces
LA CUISINE MODERNE
REY TÉL. 47.186
AV. MICHEL-ROCHEMONT, 2
15 fr.

Seehof, Hilterfingen
Hôtel de famille et restaurant sans alcool
Situation superbe au bord du lac de Thoune. Belles chambres, en partie avec eau courante. Pension (pourboires inclus) de fr. 8.50 à 12.— Téléphone 92.26
P 2027 Y

Il n'est bonne cuisine qu'au
BEURRE
Le bon beurre porte la marque
FLORALP
Il est suisse
On le trouve dans toutes les laiteries
4718 X

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER